



Fin de Cdd pour passer à un contrat extra

Par **Christelle MERLO**, le **26/10/2018** à **12:40**

Bonjour

Voila ma fille a travaillé en tant qu'extra pendant 1 mois en hôtellerie, au bout de ce mois de travail il lui ont fait un cdd de 2 mois en lui disant qu'elle signerait un cdi ensuite mais voila elle arrive a la fin de son cdd et il n'est plus question de cdi mais de reprise en extra. On t'il le droit de se servir d'elle comme un pion ?

Par **P.M.**, le **26/10/2018** à **17:16**

Bonjour,

En fait un contrat d'extra n'est rien d'autre qu'un CDD...

Tout dépend le motif de recours indiqué sur chacun des CDD...